

# Renouvelé des Grecs

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 5

PDF erstellt am: **11.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208457>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).Administration (abonnements, changements d'adresse),  
E. Monnet, rue de la Louve, 1.Pour les annonces s'adresser exclusivement  
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,  
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,  
et dans ses agences.ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50 ;  
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.  
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.  
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## En vente au Bureau du « Conteur »

Etraz, 23 (1<sup>er</sup> étage).

- Gauseries du « Conteur vaudois ».** — Choix de morceaux français et patois, prose et vers, parmi les plus populaires. Illustrations de Ralph Fr. 1 50
- Favey, Grognoz et l'Assesseur,** récit humoristique des aventures de trois Vaudois, à Paris, à Berne et Fribourg, pendant le Tir fédéral. Illustrations de Ralph et de J.-H. Rosen » 2 50
- La vilhe melice daô canton de Vaud,** par C.-C. Denéréaz » 1 —
- L'histoire de Guyaume-Té,** par L. Favrat (encore quelques exemplaires) » 0 20  
(Par poste, fr. 0,22 en timbres.)

## FIGURES D'AUTREFOIS

### Esther-Elisabeth d'Estavayer.

COMMENT vivaient nos ancêtres ? A quoi s'occupaient-ils ? Quelles étaient leurs pensées ? Que mangeaient-ils et que buvaient-ils ? De quoi se composaient leur intérieur, leurs meubles, leur bibliothèque, leurs vêtements, leurs bijoux ? Que gagnaient-ils et à quoi employaient-ils leur argent ? S'amusaient-ils, et à quoi ? Quels étaient leurs usages en matière de fiançailles, de mariages, de baptêmes et d'enterrements ? Toutes ces questions, M. Benjamin Dumur s'entend comme pas un à y répondre. Il semble qu'il ait connu tous les Vaudois de jadis, dont il parle, qu'il se soit mêlé à leurs menues joies, ait partagé leurs soucis et leurs tracassés, et cela anime singulièrement ce qu'il écrit d'eux dans la *Revue historique vaudoise*.

Ce périodique a publié de lui, en 1911, une série d'articles intitulés : *Nicolas Bergier de Lausanne et la dernière des d'Estavayer, à Moudon*. Noble et vertueux, Nicolas Bergier, né en 1686, mort en 1741, fut conseiller de Lausanne et capitaine au service de Leurs Excellences. Il a laissé, sous le titre de *Grand livre de mémoire*, un journal de famille allant de 1712 à 1721, journal plein de renseignements instructifs, et où l'on voit une fois de plus combien peu notre pays avait à se féliciter d'être sous la domination bernoise. Ce n'est pas de lui cependant, mais de celle qui devint sa femme, que nous voulons dire ici quelques mots, en puisant largement dans la belle étude de M. Benjamin Dumur.

Damoiselle Esther-Elisabeth d'Estavayer naquit en 1679, à Moudon. Dernière de sa race, elle habitait dans cette ville la demeure de ses aïeux, ce château d'Estavayer qui existe aujourd'hui encore. Elle possédait la seigneurie de Forel, le domaine de la montagne de Brenles, un moulin à Moudon et des vignes à Grandvaux. Avec elle vivaient une bonne vieille, Marguerite Margueron, qui avait été la nourrice de son unique frère, mort aux Pays-Bas ; une femme de chambre, Jeanne Crausa, de Chavannes ; une grosse servante, Marie Miéville, et un valet, Jean-David Puidoux. C'était là le personnel régulier du château. Il s'agissait fréquemment

de manouvriers appelés pour quelque réparation, de journaliers et de journalières, jeunes filles qui tournaient le rouet, « épinasseurs » peignant le chanvre après l'avoir *nésé* (roui), tisserands, cordonniers, charcutiers, etc. Ainsi qu'elle le marque dans son « livre de mémoire », la châtelaine ne demeurait pas inactives au milieu de tout ce monde :

— Avec mon coton filé et le suif fourni par le boucher, j'ay fait de très belles et bonnes chandelles. Elles me reviennent à 3 baches et 1/2 cruche et quelque chose au-delà la livre.

Dans ses bahuts, elle serrait ses vêtements, notamment une robe de chambre, corps aurore à doublure noire, un jupon piqué de même étoffe, d'autres robes faites de gros de Tours, de damas blanc de Lyon, de cambreltine, des galons d'or, du ruban ponceau, des « engageantes » et des tours de gorge, cinq paires de gants blancs, trois paires de menottes, deux éventails. Elle faisait venir pour sa toilette de la poudre à 3 baches la livre et des fioles d'eau à la reine de Hongrie.

Tout en s'habillant selon son rang, la dame de Forel vaquait diligemment aux soins de la maison, du verger, du jardin. Elle planta 30 petits arbres livrés par le sieur Gilbert, jardinier de Montbenon, à Lausanne. Les roses étaient ses fleurs préférées ; mais elle cultivait, avec tout autant d'amour choux blancs, pois blancs ou verts, raves, lentilles, poireaux, asperges, artichaux et rhubarbe. Elle apprêtait l'orge pilié, le griez, le riz, parfois des châtaignes. Sur sa table apparaissaient assez souvent, à côté de la viande de porc ou de bœuf, le gibier, le poisson, les écrevisses, et, en fait de friandises, des petites nattes et des casse-museaux, des lekerlés, des biscotins, des pralines et des passules. Elle faisait elle-même de la pâtisserie au moyen d'un « fer à goffre » et d'un « fer d'oubli ». Son journal ne mentionne que de rares achats de café, de sucre, de citrons et d'oranges.

En fait de nourriture intellectuelle, Esther-Elisabeth d'Estavayer était mieux pourvue que nombre de ses contemporains. Elle possédait, à côté de sa bible, les *Secrets du Seigneur Alexis Piémontais*, les *Sermons de M. Bullini*, et recevait un journal qui était probablement la *Gazette de Hollande*.

Entre ses lectures, ses servantes, ses roses et les légumes de son jardin-potager, la dernière descendante des d'Estavayer coulait l'obscur et calme existence d'une personne résignée depuis longtemps à coiffer Sainte-Catherine : « Comme j'ettoit, écrit-elle, les restes de ma chère famille, j'avois résolu de m'enseueller sous ces ruines en faisant de mon mieux pour m'acquitter des charges qu'elle m'avoit laissées et par là conserver son honneur et le mien. »

Elle était dans sa 34<sup>me</sup> année, en 1711, quand, un beau jour du mois de juillet, vint à passer Nicolas Bergier, lieutenant d'une compagnie se rendant au champ de bataille de Villmergen et qui bivouaquait à Moudon. Agé de 26 ans, il avait fort bonne mine sous sa tunique gris perle aux parements de taffetas incarnat. Le 13 juillet,

Esther-Elisabeth fit avec lui et avec quelques autres personnes une promenade à sa montagne de Brenles. Le 15, à midi et demi, le jeune officier lui demanda sa main ; le même jour, à 7 heures du soir, elle la lui accorde. Le 18 juillet, M. Tacheron instrumenta le mariage ; les annonces en furent publiées le 23 et la noce se fit cinq jours après, au Mont sur Lausanne. Cet évènement, Nicolas Bergier le note ainsi : « Le 28 juillet 1712, sous la bénédiction de Dieu que j'ay ardemment imploré, je me suis marié à l'Eglise du Mont, à l'âge de 26 ans moins quelques jours, avec Elisabeth-Ester D'Estavayer, de Moudon, ma chère femme, âgée, à ce qu'elle m'a dit, de 33 ans, 5 mois et quelques jours... »

Le lieutenant de Leurs Excellences allait ainsi à l'hyménée comme à la guerre, tambour battant. Cette hâte était dictée par le souci où il se trouvait d'être appelé d'un moment à l'autre à poursuivre sa route avec ses soldats.

« Le 27 juillet, à 5 heures du matin, dit le livre de mémoire de sa femme, mon cher époux vint m'apprendre les ordres précis et très serrés qu'il avoit reçeu de se tenir prêt à partir à tous momens. Comme il ne pouvoit se résoudre à me laisser seule dans ma maison, exposée à mille dangers, il me conjuroit de déterminer l'endroit où je voudrois qu'il me conduisit. Je lui répondis, le cœur fort pénétré, qu'il pouvoit me mener où il trouveroit à propos, que je le suivrois partout, mais puisqu'il choisissoit Lausanne pour mon refuge, je souhaitois que ce fût chez M. le grand ministre Bergier où je serois avec plus d'agrément et de bienséance que partout ailleurs. Il me le promit et étant allé rejoindre son père en ville, il me donna le temps de quitter le lit et de penser comment je m'y prendrois pour mettre ordre à mes affaires... »

« Le lendemain 28, nous nous sommes rendus au Mont, pour nous épouser. Nous avons reçu la bénédiction de notre mariage par M. le grand ministre Bergier qui a bien voulu s'en donner la peine et nous faire cette grâce. Dieu veuille que notre union soit heureuse et qu'elle tourne à sa gloire et à notre salut éternel. Amen. »

Heureuse, cette union le fut complètement. Trois fils en naquirent. Un seul survécut à ses parents. Il fut officier en Hollande et remplaça son père comme conseiller de Lausanne. Nicolas Bergier mourut en 1741 à l'âge de 55 ans, et sa femme seize ans plus tard, en 1757, âgée de 78 ans. De toute manière elle fit mentir le dicton : « A la couâta que se marie, à lezi s'ein repeint. »

V. F.

**Renouvelé des Grecs.** — La grammaire — nous disait l'autre jour quelqu'un qui ne pouvait prendre son parti des chinoïseries incompréhensibles de la règle du *participle passé* ni de celle de l'accord de *tout* et de *même* — la grammaire, c'est comme le jeu de l'oie, dont certains numéros vous renvoient à un second, qui vous renvoie à un troisième, qui vous renvoie à un quatrième et ainsi de suite, si bien que l'on se retrouve au point de départ, gros Jean comme devant.